

CA du 07 OCTOBRE 2010

Présents : Lucas Meignan, François De Flaugergues, Quentin Supper, Norbert Cabrol, Christine Bouyouud, Gérard Duverney, Loi Ngo, Jordan Prufer, Thomas Truchet, Catherine Fallon.

Excusés : Jean-Remi Supper, Claude Simon, Françoise Ducoeur

Absents : Dominique Boutin, Pierre Exertier, Thomas Dupin

ORDRE DU JOUR

1 - ELECTION DU BUREAU

La séance commence par la présentation de tous les membres.

Faut-il reconduire la structure de l'année dernière à l'identique ?

Il semble nécessaire d'avoir un poste supplémentaire par pôle.

Jordan Prufer souhaite une année d'observation afin d'être efficace. Il se tient à disposition s'il a la capacité de répondre efficacement. Il propose des compétences dans le domaine de la communication : recherche sponsors, dossier de presse, photos.

Thomas Truchet souhaite aider au pôle compétition dont il fait partie et peut s'occuper de la mise en relation avec fournisseurs professionnels d'escalade.

Loi Ngo est expert en logistique mais manque de temps.

Candidats au bureau :

* Pôle associatif :

Françoise Ducoeur et Dominique Boutin

* Pôle Compétition :

Quentin Supper, François De Flaugergues et Thomas Truchet

* Pôle loisirs :

Norbert Cabrol, Loi Ngo et Claude Simon

* Pôle école d'escalade :

Loi Ngo et Lucas Meignan

* Trésorerie :

Christine Bouyouud

Les candidats sont élus à l'unanimité.

2 - OBJECTIFS 2010/2011 ET REPARTITION DES TACHES

* Trésorerie :

Le souhait est d'affiner les dépenses par pôle par la mise en place d'une méthode compatible

Une réunion avec les principaux intéressés sera programmée.

Gestion des frais : commande de trois cartes de paiement soit une par pôle afin d'éviter les remboursements de frais.

* Pôle école d'escalade :

Ne rien changer dans l'organisation mais mettre l'accent sur les contenus et le suivi des encadrants.

Mettre en place des moyens pour que les préinscriptions soient plus efficaces.

* Pôle compétition :

Ouverture du CLE (centre local d'entraînement)

Journée de détection des jeunes de l'école d'escalade pour orientation compétition.

Maintenir la gestion des frais.

* Pôle loisir :

Garder la dynamique, animation des sorties week-end, continuer l'équipement à la Pierre du quart ainsi que d'autres sites.

* Pôle vie associative :

Programmer la fête du club

Etre le lien et participer aux diverses actions des pôles

* Partenariat :

Continuer le développement

Exploration par rapport aux capacités des adhérents par questionnaire sur la fiche d'inscription.

3 - AVANCEMENT PROJET SALLE DE PAN

L'avancement se fait très lentement et il faut garder la pression.

Une réunion est prévue demain avec la mairie pour arrêter la méthode et le calendrier

Le financement :

Il devrait se faire sous forme de subventions par :

Chambéry-Métropole en un versement

Par la ville de Chambéry échelonné sur plusieurs années.

Un prêt bancaire serait alors envisagé garanti par la ville.

L'encadrement de l'opération pourrait se faire par la signature d'un CPPP Contrat Partenariat Public Privé qui reprendrait tous les éléments de mise en place et gestion

Le permis de construire devrait être déposé par la SAIM

Cette salle de pans est un projet provisoire et il faut continuer pour le projet de grande salle.

4 - CR REUNION STRUCTURE ESCALADE / VILLE DE CHAMBERY

Une réunion avec la ville a eu lieu afin de faire le point sur les salles d'escalade par rapport aux professeurs qui doivent avoir des cordes accessibles.

Au gymnase Benoit Chamoux, la mise en place de 2 dispositifs différents sera en test.

5 - AUTRES POINTS

* Pierre Cot :

Des plaques sont détériorées et un insert arraché. Une information à la mairie doit être faite avec des photos.

* Centre Entraînement Local :

L'ouverture du CLE doit permettre de bénéficier d'une subvention de la FFME de 5000 € (compte ouvert à la fédé sur facture) et d'une subvention de la région qui doit être faite par le président du comité régional pour les trois centres Arnas, Chamonix et Chambéry.

Le CLE permet au club de bénéficier de voies d'entraînement de niveau international tracées par des ouvriers agréés. Il permet aussi des suivis médicaux et psychologiques et des déplacements sur d'autres sites d'entraînement homologués.

Les grimpeurs sont retenus sur dossier des catégories benjamin à senior avec pour objectif l'équipe de France.

Une communication sur le site sera faite dès la signature ministérielle.

Contraintes : 15 grimpeurs maximum avec ouverture des créneaux aux autres grimpeurs des CEL.

Scarpa nous a contactés pour des tests de matériel. Le club propose d'intervenir lors du Top des P'tits Grimpeurs avec négociation d'un partenariat.

Un week-end cohésion est à prévoir pour le groupe compétition à St François de Sales.

Il faut déterminer une date pour la Coupe De France de vitesse car le week-end du 27 Février est trop chargé sur les routes à cause des vacances scolaires.

